



CEA (Collie Eye Anomalie)

CEA (Collie Eye Anomalie) est une maladie oculaire héréditaire qui survient souvent dans diverses races (entre autre dans différentes races de chiens de garde).

CEA décrit un mauvais développement de la sclérotique, de la choroïde et de la rétine. Le changement est déjà présent à la naissance.

Les chiens atteints voient habituellement normalement. Uniquement en cas de malformation du nerf optique, une déficience visuelle ou une cécité peuvent se manifester. CEA peut être détectée cliniquement qu'en examinant le fond des yeux. Cet examen doit être effectué avant la 8ème semaine de vie, car plus tard les amas de pigments empêchent de reconnaître les modifications.

CEA est héréditaire autosomique récessif, il existe un **test génétique** afin d'identifier les animaux porteurs.

Comme les chiens destinés à la reproduction doivent absolument être examinés au moyen d'un test génétique, l'examen de la vue par l'ophtalmologiste n'est plus nécessaire.

Les règles suivantes sont valables pour l'élevage dans le CSBC:

- Tous les chiens destinés à la reproduction doivent subir un test génétique.
- CEA-porteurs, ainsi que les animaux atteints de la CEA ne peuvent être accouplés qu'avec des animaux sans CEA.

A l'avenir si cela est respecté, il n'y aura aucun chien atteint de la CEA mais seulement des animaux libres ou porteurs.

Dr. med. Vet. Barbara Venzin
Supp. conseillère d'élevage CSBC

mai, 2019

<http://www.s-a-v-o.ch/erblische-augenkrankheiten-malattie-oculari-ereditarie/cea-collie-eye-anomaly/>